

LE PEAU À PEAU

Il commence immédiatement après la naissance et est recommandé pour tous les nouveau-nés en bonne santé. Le bébé est déposé, nu ou en couche, contre la poitrine de sa mère. Ainsi, il sent son odeur et ressent la chaleur de sa peau...

Ces sensations déclenchent des comportements innés de prise du sein.

Chez la mère, ces mêmes comportements déclenchent une production d'ocytocines qui provoque une meilleure réponse aux comportements du bébé, un renforcement du lien et une facilitation à l'allaitement.

Le peau à peau peut être pratiqué en service de maternité mais aussi à la maison.

Le co-parent peut aussi faire du peau à peau, à volonté, avec son enfant.

LES BIENFAITS POUR BEBE

- * Faciliter l'allaitement maternel
- * Réguler la température
- * Stabiliser son rythme cardiaque et de sa respiration
- * Stabiliser son taux de sucre
- * Diminuer les pleurs
- * Diminuer les signes de stress
- * Réduire la sensation de douleur



LES BIENFAITS POUR MAMAN :

- * Production d'ocytocines
- * Réduit le stress parental
- * Améliorer la récupération maternelle
- * Favoriser l'attachement
- * Valorisation parentale

QUELQUES REGLES DE SECURITE :

- Observation du bébé et de ses signes d'éveil
- Visage visible
- Bouche et nez dégagés
- Tête sur le côté
- Jambes pliées
- Couverture sur le dos
- En cas de fatigue maternelle, déposer le bébé dans une endroit sécurisé